

REPUBLICQUE FRANCAISE  
**COMMUNE DE LA BOISSIERE-ECOLE**

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**N° 2018/01/01**

Convocation du 4 janvier 2018

Nbre de Conseillers en exercice : 13

Affichée le 4 janvier 2018

- présents : 11  
- votants : 13

**OBJET : NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AUX CONCESSIONS ET AU COLUMBARIUM A COMPTER DU 12 JANVIER 2018**

L'An Deux Mil Dix-Huit, le Douze Janvier, à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu à la Mairie en séance publique sous la Présidence de **Mme Anne-Françoise GAILLOT, Maire.**

Présents : Mmes et MM. BECQUET. COER. COULANGE. DURAND. DEVIE. LE MENN. MERCIER. MILLARD. ROBERT. WATRIN.

Absents : Mme DOUMENG, excusée, donne pouvoir à M. MERCIER - Mme MAUREL, excusée, donne pouvoir à M. BECQUET

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Gilles DURAND été élu secrétaire.

### CONCESSIONS

- Concession perpétuelle :

CONCESSION PERPETUELLE	Tarif	
	350 euros + 25 euros de frais d'enregistrement	

- Concession 50 ans :

CONCESSION 50 ANS	Tarifs	
	Acquisition	Renouvellement
	200 euros	200 euros

- Concession 30 ans :

CONCESSION 30 ANS	Tarifs	
	Acquisition	Renouvellement
	100 euros	100 euros

## COLUMBARIUM - CASES

COLUMBARIUM		
CASE 30 ANS	Tarifs	
	Acquisition	Renouvellement
	675 euros	675 euros

Le Conseil Municipal, **délibère et décide**, à l'unanimité

- **APPROUVE** les tarifs, tels que présentés ci-dessus, à compter du 12 janvier 2018.

Fait et délibéré en séance du 12 janvier 2018.  
Ont signé au registre tous les membres présents,  
pour extrait conforme.

Le Maire,  
Anne-Françoise GAILLOT.



Certifié exécutoire  
compte tenu de la transmission  
en sous-préfecture le  
de la publication

26/01/2018  
26/01/2018